

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 28**Objet :**
*MCV Total Festum***Date de convocation :***7 avril 2021***Date d'affichage :***7 avril 2021***Nombre de Conseillers
en exercice :**

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants :

19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE
(TARN ET GARONNE)**L'an deux mille vingt et un
Le 13 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE

Monsieur le Maire indique que l'association Moissac Culture Vibration propose l'organisation d'un festival, « Total Festum » labellisé par la Région Occitanie, dont l'objet est l'organisation de spectacles et la sensibilisation aux cultures et langues régionales. Monsieur le Maire donne lecture de la convention. Il précise que le programme est soumis aux conditions sanitaires qui seront en vigueur au mois de juin 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- de valider la convention ainsi présentée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

- ADOPTÉE -

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Le Maire

Thierry DELBREIL